

Défi cycle 3

« Au XVII^e siècle, il était possible d'envoyer des courriers par l'intermédiaire de bureaux de poste, mais uniquement d'une ville à l'autre. Pour expédier une lettre dans un autre quartier de la ville, il fallait passer par un coursier personnel. En 1653, le conseiller d'Etat Jean Jacques Renouard de Villayer reçut la bénédiction de Louis XIV pour créer "la petite poste". Des boîtes aux lettres furent installées dans certains quartiers de Paris. Les citoyens devaient y déposer leur courrier avec un petit billet, pour les frais de transport. Régulièrement, un commis était chargé de relever le courrier et de le distribuer. L'expérience fut malheureusement un échec et on raconte même qu'aucune lettre ne fut distribuée : des souris, glissées par des petits plaisantins, avaient en effet tendance à grignoter le courrier. »

Ce texte présente les débuts de la boîte aux lettres. Comme Renouard de Villayer, vous allez pouvoir contribuer à l'évolution de la boîte aux lettres en relevant le défi suivant :

« Fabriquer une boîte aux lettres qui indique qu'une lettre a été déposée. Le signal doit être visuel et la boîte aux lettres opaque.

Les dimensions de la boîte aux lettres ne sont pas imposées mais elle doit accepter une lettre standard (16cmx11cm, poids inférieur à 20 grammes) »